

INFORMATIONS PRATIQUES : ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Horaires d'ouvertures et modalités de fréquentation

	Jours d'ouverture	Horaires d'arrivée et de départ	Lieux d'accueil	Délais de réservations et d'annulations	Particularités
ACCUEILS PÉRISCO MATIN et PÉRISCO SOIR (en période scolaire)					
MATIN	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	7h30 – 8h15	<ul style="list-style-type: none"> Salle périscolaire de l'école maternelle pour les PS et MS ; Accueil périscolaire élémentaire pour les GS et enfants scolarisés en élémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Au plus tard 2 jours ouvrables en amont 	<ul style="list-style-type: none"> Ouvertures des écoles à 8h20.
SOIR	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	16h45 – 18h45	<ul style="list-style-type: none"> Salle périscolaire de l'école maternelle pour les PS et MS ; Accueil périscolaire élémentaire pour les GS et enfants scolarisés en élémentaire. 		<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont pris en charge par le personnel municipal à 16h30 après la classe ; Aucun enfant ne pourra être récupéré sur le trajet entre les deux écoles ; Le goûter est compris dans le temps d'accueil ; Aide aux leçons en élémentaire de 17h30 à 18h00 les lundis et jeudis (sur inscription auprès de la Direction).
PAUSE MÉRIDIANNE (en période scolaire)					
PAUSE MÉRIDIANNE (avec restauration scolaire)	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	12h00 – 13h50	<ul style="list-style-type: none"> Restaurant scolaire, écoles et accueil de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Au plus tard 7 jours en amont 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont pris en charge par le personnel municipal après la classe et pendant la pause méridienne ; Départs uniquement sur autorisation et signalement écrit auprès de la direction de l'ACM.
MERCREDIS (en période scolaire) et VACANCES SCOLAIRES					
PÉRI-MATIN	<ul style="list-style-type: none"> <u>Période scolaire</u> : Mercredi <u>Vacances scolaires</u> : Du lundi au vendredi 	7h30 - 9h00	<ul style="list-style-type: none"> Accueil élémentaire pour tous les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Mercredis en période scolaire</u> : - au plus tard 7 jours en amont ; <u>Vacances scolaires</u> : - Réservations : Au plus tard 10 jours en amont de la période de vacances ; - Annulations : Au plus tard 10 jours avant le jour concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions à la journée ou à la demi-journée avec ou sans déjeuner ; Le goûter est compris dans le temps d'accueil.
ACCUEIL DE LOISIRS		9h00 – 9h15	<ul style="list-style-type: none"> Accueil élémentaire pour tous les enfants. 		
		12h15 – 12h20	<ul style="list-style-type: none"> Salle périscolaire de l'école maternelle pour les PS et MS ; Accueil élémentaire pour les GS et enfants scolarisés en élémentaires. 		
		13h30 – 13h45			
		16h45 – 17h00	<ul style="list-style-type: none"> Accueil élémentaire pour tous les enfants. 		
PÉRI-SOIR		17h00 – 18h45	<ul style="list-style-type: none"> Accueil élémentaire pour tous les enfants. 		

Réservations

Pour l'année scolaire 2023-2024, les inscriptions se feront sur le nouveau Portail Familles. Seules les familles dont le dossier est complet et validé peuvent effectuer leurs demandes d'inscriptions.

Cas n°1 : votre enfant n'est pas connu du service enfance jeunesse

Nous vous proposons de créer votre dossier familles directement depuis le portail familles en se rendant à l'adresse :

<https://enfancejeunesselhoumeau.portail-defi.net/nouveau-dossier/>

Cas n°2 : Votre enfant est connu du service enfance – jeunesse ou a été enregistré en Mairie lors de sa préinscription à l'école

Vous avez normalement reçu un lien par mail pour définir un mot de passe et accéder à votre dossier (vérifiez vos spams).

Fermetures annuelles du service

- Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2023 au dimanche 5 janvier 2024
- Pont de l'Ascension : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024
- Vacances d'été : du samedi 27 juillet au dimanche 25 août 2024

Informations et renseignements

- Service Enfance Jeunesse

3 rue de la République 17137 L'HOUMEAU

Tel : 05.46.50.95.49

enfance.jeunesse@lhoumeau.fr

- Règlement intérieur, programmes d'activités, menus et autres documents consultables sur le portail famille.